



ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 14 MAI 2024

Etaient Présents :

- ↵ CARLIER Anne-Sophie
- ↵ CASTIGLIONE Vita
- ↵ LOIRS Sylvie
- ↵ SAINTY Dominique
- ↵ VASTRA Céline

Etaient excusés avec pouvoir:

- ↵ Dr DOUBLET Mathilde, GODON Madison, LEMAIRE Dorothée, Dr KEDZIORA Laurent, Dr MORLIGHEM Bernard, MAES Jérémy

Instances :

- ↵ **C.A.P.H :** HINFRAY Emmanuel, *Responsable du Service des Sports*
- ↵ **Centre Hospitalier de Saint-Amand :** Steve VERSLYPE, *Directeur des Soins*
- ↵ **Mairie de DENAIN :** Mme CARPENTIER Stéphanie
- ↵ **Excusés C.A.P.H :** Aymeric ROBIN, Ludovic ZIENTEK, Jean-Paul RYCKELINCK
- ↵ **Excusés Mairie Denain :** Anne-Lise DUFOUR et Akim DERGHAL
- ↵ **Excusés Députés du Nord :** Sébastien CHENU et Fabien ROUSSEL
- ↵ **Excusés Région des Hauts de France :** Mr BERTRAND Xavier,
- ↵ **Excusés :** Mr THUMERELLE, Directeur de Saint Amand, et Mme LYDA TRUFFIER, Directrice du Centre Hospitalier de Denain
- ↵ **Excusés :** **Mairie de Denain :** Akim DERGHAL et NICITA Thomas

Secrétaire de réunion :

- ↵ SAINTY Dominique



La Présidente accueille les Elus et les Membres présents, et les remercie de leur présence. Elle s'assure qu'un Bilan d'Activités a été remis à chacun :

« Je vous remercie de votre présence et tiens à excuser les membres de notre Comité retenus pour des raisons personnelles de dernière minute

*Suite à la pandémie, l'année 2023 fut une année de reprise d'activité avec 300 passages
Toutes les demandes ont été honorées que ce soit des prises en charge individuelles ou en clubs*

De nombreux efforts ont été effectués au sein de l'équipe malgré un manque de personnel médical

Nous espérons maintenir ce cap et nous saluons la collaboration avec le C.P.T.S de Denain en matière de prévention »

Et elle remercie pour le soutien des Instances suivantes :

- ✓ Région académique des Hauts de France,
- ✓ La Région des Hauts de France,
- ✓ Le Département du Nord,
- ✓ La Mairies de Douchy,
- ✓ Les Centres Hospitaliers de Denain et de Saint-Amand pour leur hébergement qui permet de délivrer des prestations médicales de qualité et en toute sécurité
- ✓ Et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut pour son soutien sans faille depuis plus de 20 ans

Puis elle rappelle : l'organigramme, les prestataires médicaux, les missions d'un C.M.S et le Suivi Médical

LE COMITE en 2022

Association Loi 1901 dirigée par une Association, le comité se compose de :

- ✓ 1 président : Vita CASTIGLIONE
- ✓ 1^{er} Vice-Président : Dr Laurent KEDZIORA
- ✓ 2^{ème} Vice-Président : Dominique SAINTY
- ✓ 1 Secrétaire : Anne-Sophie CARLIER
- ✓ 1 secrétaire-adjoint : Céline VASTRA
- ✓ 1 Trésorier : Sylvie LOIRS
- ✓ 1 Trésorier-adjoint : Jérémy MAES
- ✓ Membres actifs :
 - Médecins : Dr Bernard MORLIGHEM, Mathilde DOUBLET (*dentiste*),
 - Autres membres : Madison GODON,
 - Représentant de l'Hôpital : Membre de droit Mme Agnès LYDA-TRUFFIER et Mr THUMERELLE Michel
- ✓ Membres d'Honneur : Dr Christine GARY et Mr Steeve VERSLYPE

L'EQUIPE MEDICALE et PARAMEDICALE

1. Equipe Médicale :
 - ✓ 1 cardiologues du sport
 - ✓ 1 pneumologue
 - ✓ 1 ophtalmologue
 - ✓ 1 médecins du sport
 - ✓ 1 dentiste

2. Equipe Paramédicale :

- ✓ 1 psychologue
- ✓ 1 podologue
- ✓ 2 diététiciens
- ✓ 3 infirmiers

3. Equipe administrative :

- ✓ 3 Secrétaires

4. Prestataires Extérieurs :

- ✓ 3 cabinets cardiologiques à Denain et à Escaudain
- ✓ 2 cabinets d'otorhinolaryngologie sur St Amand et Anzin
- ✓ 1 laboratoire d'analyses médicales
- ✓ Service Imagerie du Centre Hospitalier de Denain

La Présidente précise :

« Un cardiologue, le Dr Imen BEN HADJ, qui assure la double lecture des tracés cardiaques et se libère une 1/2 journée voire 1 journée par mois pour assurer les VO² Max directes au C.M.S.
La Présidente salue la grande disponibilité du Dr MORLIGHEM
Elle ajoute Mme le Dr DOUBLET Mathilde, dentiste, qui se déplace à la demande et il en est de même pour la Psychologue et le Diététicien »

MISSIONS des CENTRES MEDICO-SPORTIFS

- ↪ Sécuriser la pratique ou la reprise du sport
- ↪ Assurer le suivi médical des sportifs quel que soit leur discipline, leur âge ou leur niveau de pratique
- ↪ Promouvoir le sport-santé
- ↪ Prise en charge du suivi longitudinal des athlètes sur liste ministérielle en collaboration avec les médecins fédéraux
- ↪ Prévenir et lutter contre le dopage

LE BILAN MEDICAL DU SPORTIF

I. Plateau technique de Médecine du Sport de DENAIN

- ✓ Visite de non contre-indication
- ✓ Electrocardiogramme de repos
- ✓ Exploration fonctionnelle respiratoire
- ✓ VO² max directe
- ✓ Bilan ophtalmologique : CS, fond d'œil, champ visuel
- ✓ Bilan O.R.L avec audiogramme
- ✓ Bilan dentaire
- ✓ Prise de sang

II. Centre Médico-sportif de Saint Amand les Eaux

- ✓ Visite de non contre-indication
- ✓ Electrocardiogramme de repos
- ✓ Exploration Fonctionnelle Respiratoire

III. Prestations paramédicales

- ✓ Entretien psychologique
- ✓ Bilan podologique
- ✓ Prise en charge diététique

IV. Prestataires Extérieurs

- ✓ Cabinet de cardiologie : échocardiographies
- ✓ Cabinet ORL : CS et audiogramme
- ✓ Laboratoire d'analyses médicales : Bilan sanguin
- ✓ Imagerie médicale : Radio, scanner, IRM, ostéodensitométrie, panoramique dentaire

La Vice-Présidente informe de l'avantage d'être accueilli par des Centres Hospitaliers qui permet d'avoir recours aux différentes disciplines médicales et au personnel sur place en pratiquant le cumul d'activités (ex : infirmiers)

LE SUIVI MEDICAL

↳ Délivrance du Certificat d'aptitude à la pratique du sport :

- ✓ Un interrogatoire complet
- ✓ Un examen physique
- ✓ Un Electrocardiogramme de repos

↳ Ces 3 examens permettent de prévenir les accidents et d'améliorer la détection de pathologies

↳ La Contre-indication

Facteur de santé, le sport peut être dangereux lors d'une pratique plus ou moins intensive
Pour les C.M.S de Denain et de Saint-Amand, une vingtaine de contre-indications temporaires et/ou définitives sont régulièrement décelées

↳ La Mort Subite du Sportif

La prévention fait partie des missions d'un centre médico-sportif

La Présidente cite quelques cas en 2023 :

- ✓ Une enfant de 12 ans lors d'une demande de surclassement s'est vu interdire de sport et la famille (parents et fratrie) obligée d'effectuer des examens médicaux complémentaires
Cette enfant est interdite de sport aussi bien en club comme à l'école
- ✓ Un septuagénaire à 3 jours du marathon de Paris (demande de coroscanner en urgence)
- ✓ Un sportif de 40 ans victime de l'arythmie du sportif qui a dû subir une intervention chirurgicale
- ✓ Un cyclotouriste de 60 ans a été victime d'un infarctus 15 jours après son passage au CMS, heureusement un coroscanner avait été réalisé et l'urgentiste a pu avertir directement le bloc pour la pose de stents
Ce sportif nous est reconnaissant
- ✓ Et bien d'autres plus ou moins graves

La Vice-Présidente ajoute qu'à chaque fois, le Dr BEN HADJ s'est impliquée personnellement pour obtenir une rencontre urgente auprès de ses confrères. Comme l'a fait maintes fois le Dr Patrice CUVILLIER

D'ailleurs, les équipes médicales déplorent la nouvelle réglementation qui n'oblige plus la délivrance d'un certificat de non contre-indication pour une demande de licence mais simplement une attestation par le sportif

Puis la Présidente laisse la parole à la Vice-Présidente pour commenter l'activité

LE BILAN D'ACTIVITES 2023

- ↳ P.T.M.S Denain : 270 passages
- ↳ C.M.S Saint-Amand : 31 passages
- ↳ Bilans médicaux : 1190 actes médicaux

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Le constat est le même qu'en 2022 :

- ✓ **Territoire** : La majorité des athlètes est issue de la Porte du Hainaut
- ✓ **Sexes** : toujours aussi peu de demandes chez les féminines par rapport aux masculins
- ✓ **Niveaux** : Légère baisse pour les Athlètes sur liste ministérielle et surtout chez les scolaires qui n'ont plus l'obligation de subir un bilan médical ce qui est dommage car les problèmes de contre-indication existent aussi auprès de cette population surtout avec une médecine scolaire moins présente
Toutefois, la Vice-Présidente stipule que c'est encore demandé pour certains sports (ex : rugby)
- ✓ **Examens** : plus d'examens dus à l'augmentation de l'activité
Et de préciser qu'on a constaté des demandes de bilans sanguins plus lourds
- ✓ **Agés** : plus de demandes chez les adolescents et les + de 40 ans,
- ✓ **Disciplines** : reflète la vie sportive de la C.A.P.H : athlé, basket, cyclisme, foot, et natation
- ✓ **Site Internet** : baisse due à un blocage du Site pendant 2 à 3 mois essentiellement en Juillet et Août
Par contre, le téléchargement de la documentation est toujours important. Cette dernière est gratuite et très variée
Seuls les sets de table, étant donné leur présentation, ne peuvent être imprimés (format A3 et plastification). Ils sont surtout un support dans nos interventions auprès d'un jeune public.

ACTIONS 2023 :

I. Scolaire :

A la demande des collèges désireux d'effectuer des interventions auprès de leurs élèves, un dossier de demande de subvention a été adressé au Département. Le dossier a été renvoyé aux Conseillers départementaux du Valenciennois ; ainsi Mr LEFEBVRE Michel et Mme GREAUME Michelle ont répondu en accordant un budget au titre de l'A.I.L pour les 14 collèges de leurs cantons.

Suite à une communication sur cette action, les collèges rencontrent des problèmes de temps en cette fin d'année et sollicitent le report à la prochaine rentrée scolaire.

II. Communication :

- ↳ Plusieurs stands au cours de Forums et de compétitions où notre documentation est très appréciée

La vice-Présidente signale que lors de ces rencontres, on est sollicité pour rejoindre d'autres structures car ce sont nos créations qui intéressent toutefois elle tient à préciser que l'ensemble est protégé auprès de la Société des Gens de Lettres

Lors du dernier stand au Village Cœur de Femmes, plusieurs livrets de recette ont été pris et non réglés par d'autres intervenants alors que les « *petits bénéfiques* » réalisés sur ce document doivent grossir la cagnotte destinée à l'acquisition d'un ergocycle

↳ De nombreuses informations sur l'activité et les actions à venir voire des conseils sont saisis au niveau de la page Facebook

↳ **Le rapport d'activités est validé à l'unanimité par les Membres présents**

BILAN FINANCIER

La Trésorière commente le bilan financier effectué par Le Cabinet d'Expertise Comptable FIDUCIAIRE JMB dont une copie a été jointe au présent Bilan d'Activités en annexe :

Compte de Résultat

INTITULE	2022	2023
TOTAL des PRODUITS	69 674	71 004
TOTAL des CHARGES	62 885	71 646
EXCEDENT ou DEFICIT	6 789	642

Un déficit de 642 € est annoncé mais il est signalé que toutes les demandes d'examens ont été honorées.

La Trésorière rassure en précisant qu'actuellement, à la date de l'Assemblée Générale, les différents comptes présentent les montants suivants :

- Compte courant : 4 437 €
- Compte Epargne : 30 139 €

La Vice-Présidente et responsable des dossiers intervient sur ces derniers montants dont une partie est bloquée pour des projets divers :

INSTANCES	BUDGET	ENGAGE	RESTE
ACQUISITION d'un ERGOCARD			
D.R.A.J.E.S	10 000		10 000
Ste CORFU	2 000		2 000
DEPARTEMENT/A.I.L	1 500		1 500
LIONS'CLUB (en cours)	1 000		
PROTECTION des DONNEES MEDICALES			
D.R.A.J.E.S	4 000	1 228	2 772
INTERVENTIONS COLLEGES			
DEPARTEMENT/A.I.L	2 200		2 200
MONTANT BLOQUE			18 472

Mr HINFRAY souhaite une précision sur l'écart du budget prévisionnel et le résultat présenté d'un montant de 15% ?

La Vice-Présidente répond qu'au moment de l'élaboration et avec l'arrivée d'une cardiologue, on espérait une augmentation conséquente de l'activité. Mais les dépenses augmentent et les recettes n'ont pas été au rendez-vous

La Présidente évoque que le Comité avait envisagé une augmentation de ses tarifs toutefois la précarité sur le territoire et l'inflation l'ont contraint à reporter cette possibilité

Quant aux demandes d'aides, des dizaines de dossiers montés conjointement avec le C.P.T.S ont été adressés à différents organismes tels laboratoires, mutuelles, CPAM, Instances etc... Une relance est prévue.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les Membres présents

PROBLEMES de FONCTIONNEMENT

I. Pénurie Médicale

Les structures de Médecine du Sport sont aussi victimes du manque de Médecins.

Chaque année, la Vice-Présidente interpelle les Facultés de Médecine qui délivre la capacité de Médecine du Sport pour informer les étudiants de notre existence et la possibilité de se faire rembourser les frais d'inscription si embauche

Pour les Médecins éloignés, il a été proposé une indemnité de frais de route.

Depuis fin 2023, le Dr BACHAKH, ophtalmologue, ayant démissionné de l'Hôpital de Denain, ne peut plus assurer la vacation du 1^{er} Mercredi matin de chaque mois.

Le Centre Hospitalier de Denain n'a plus également d'ophtalmologue et espère la mise à disposition d'ophtalmo de Valenciennes.

Toutefois, si l'Association pouvait assumer la prise en charge d'une vacation directement, elle n'a pas les moyens de rembourser les mises à disposition de Valenciennes trop onéreuses.

Un contact a été pris auprès du Centre Hospitalier de Saint-Amand qui dispose d'une salle de consultation pour les examens ophtalmologiques

L'Association SPORT peut la doter d'un champ visuel.

Mr VERSLYPE espère pouvoir bientôt annoncer une bonne nouvelle.

II. Demandes de Subvention et Investissement Médical

Comme évoqué ci-dessus, de nombreux dossiers de demandes sont élaborés mais très peu voire trop peu de retour.

Auparavant, l'Association était dans le dispositif Contrat/Plan/Etat/Région pour l'acquisition du matériel médical, ce qui nous permettait de proposer des tarifs en adéquation avec la population de la C.A.P.H

Actuellement, la Région des Hauts de France contactée nous a renvoyée vers le C.P.T.S du Grand Denain mais notre activité ne rentre pas dans leurs critères donc difficultés de participer aux financements des projets du C.M.S.

Nous ne pouvons que prêter notre concours dans les actions de prévention organisées par le C.P.T.S

Alors que le Denais manque d'équipement médical, il n'y a que 3 structures pour la délivrance d'épreuves d'effort : le service de Pneumologie et de Médecine de l'Hôpital puis le C.M.S (matériel récent et performant)

Profitant de la présence d'une élue de la Ville de Denain, la Présidente s'adresse à Mme CARPENTIER pour évoquer la subvention octroyée depuis de nombreuses années par la Ville et suspendue depuis 2 ans : le C.M.S a monté un dossier pour 2024 et souhaité rencontrer le nouveau Responsable du Service des Sports, Mr NICITA.

Il s'est avéré qu'on n'a retrouvé aucune trace des 2 demandes 2022 et 2023 déposées par l'Association SPORT

Mme CARPENTIER a pris note et voit très rapidement Mr DERGHAL pour ce problème.

QUEL AVENIR pour 2024

I. Maintien de la subvention de la C.A.P.H

Elle est primordiale pour la poursuite de notre activité

Mr HINFRAY rappelle qu'il n'a pas reçu la demande de cette année pour laquelle la Vice-Présidente a pris du retard en raison de problèmes de santé

II. Réseau avec les différents C.P.T.S et les Centres Hospitaliers

Déjà signalé au cours de cette Assemblée, un rapprochement a été effectué avec le C.P.T.S du Grand Denain. Il reste à contacter celui de Saint-Amand.

Mr VERSLYPE se propose d'organiser une réunion avec celui de Saint-Amand.

La Vice-Présidente souhaite que des actions soient menées en concertation avec les structures médicales installées sur le territoire de la C.A.P.H pour lesquelles l'Association peut apporter son concours, son expérience et sa documentation en matière de prévention.

Elle évoque le « Sport sur Ordonnance » pour lequel le C.M.S ne peut répondre car il n'est pas habilité à utiliser la carte vitale.

Par contre, cette possibilité peut être exploitée par les Centres Hospitaliers locaux puisqu'elle concerne les personnes en A.L.D (affection longue durée) et est prise en charge par les caisses d'assurance maladie.

III. Protection des données médicales avec investissement informatique

Un budget a été délivré par la D.R.A.J.E.S de 4.000 € et on a procédé à l'acquisition de matériel informatique

Si les actes médicaux ne peuvent être délocalisés, l'Association a répondu à la demande des clubs et organisent les bilans diététiques, psychologiques et podologiques sur les lieux d'entraînement

Ce qui nécessite plusieurs portables et revoir le logiciel de données médicales. Ces derniers sont récupérés le jour de la consultation et remis le soir même dans une armoire fermée à clé.

IV. Dans le cadre de Sport/Santé :

Proposition d'ateliers nutritionnels en complément de l'activité physique adaptée délivrée sur le territoire de la C.A.P.H en étroite relation avec les producteurs locaux.

Une maison Sport/Santé est aussi une volonté de certains médecins hospitaliers

D'où le rappel à la proposition précédente de travailler mieux et plus avec les 2 Centres Hospitaliers et les C.P.T.S du territoire de la Porte du Hainaut

V. Questions Diverses

La parole est donnée à l'Assemblée :

Mme LEMAIRE Dorothée intervient en se plaignant d'être mise à l'écart et que l'on ne lui demande plus de venir pour les épreuves d'effort mais seulement pour les E.C.G et les E.F.R

Elle ajoute qu'en feuilletant les dossiers de sportifs, elle a constaté qu'il manquait des conseils sur l'entraînement.

La Présidente informe l'assistance que les conseils sont donnés de vive voix et que la Cardiologue n'hésite pas à répondre aux questions des sportifs.

Mme LEMAIRE demande si on compte 2 passages lors d'un bilan par le Médecin du Sport puis d'un 2^{ème} par la cardiologue.

La Présidente stipule que c'est la pratique pour tout patient venant faire plusieurs examens, approuvé par Mr Steve VERSLYPE, Directeur des Soins à Saint-Amand

La Vice-Présidente fait remarquer que le logiciel « TEAM SANTE » implique un 2^{ème} dossier Mr HINFRAY s'inquiète du nombre d'épreuve d'effort : environ 80.

La Vice-Présidente souhaite informer de la grande disponibilité de la cardiologue et de préciser que pour satisfaire le Centre de formation Basket de Denain, elle a programmé tout un samedi pour assurer les échos cardiaques des 25 basketteurs et que ce jour-là le Secrétariat a été tenu bénévolement par la Présidente et la Vice-Présidente.

ELECTIONS

En fonction des statuts modifiés en date du 1^{er} Juillet 2021 – article 9 : « *L'Association est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 7 à 17 membres élus au scrutin secret à la majorité absolue par l'Assemblée Générale Ordinaire des membres actifs présents, pour une durée d'un (1) an renouvelable. Les membres sortants sont rééligibles.* »

I. Démissions :

Aucune démission

II. Candidatures

CARLIER Anne-Sophie, CASTIGLIONE Vita, Dr DOUBLET Mathilde, GODON Madison, Dr KEDZIORA Laurent, LOIRS Sylvie, MAES Jérémy, Dr MORLIGHEM Bernard, SAINTY Dominique, VASTRA Céline

III. Résultats des Votes :

👉 **8 votants**

NOMS et PRENOMS	NOMBRE de VOIX
CARLIER Anne-Sophie	8 voix
CASTIGLIONE Vita	8 voix
DOUBLET Mathilde	8 voix
GODON Madison	8 voix
KEDZIORA Laurent	8 voix
LOIRS Sylvie	8 voix
MAES Jérémy	8 voix
MORLIGHEM Bernard	8 voix
SAINTY Dominique	8 voix
VASTRA Céline	8 voix

La Présidente annonce les résultats.

Il est décidé de procéder à l'élection du Bureau la semaine suivante

FIN DE REUNION à 19 heures

Vita BOSSIROY

Présidente



SAINTY Dominique

Vice-Présidente